Compte rendu de la CAPN d'accès à la hors-classe des professeurs agrégés 29ème base

La CAPN des agrégés s'est réunie le 17 avril 2018, pour déterminer les collègues détachés gérés par la 29ème base qui seraient proposés à la CAPN des 26, 27, 28 et 29 juin pour la promotion à la hors classe des professeurs agrégés. Le ratio promouvables/promus n'est toujours pas connu.

Les positions des organisations syndicales

Dans leurs déclarations préalables, toutes les organisations syndicales présentes, même celles qui avaient approuvé la réforme PPCR, ont chacune protesté contre la décision du ministère de maintenir inchangées pour les campagnes ultérieures, les appréciations attribuées en 2018, pour les promouvables qui ne seraient pas promus cette année.

Le SNFOLC a rappelé que contrairement aux discours officiels, la réforme de 2017 ne garantissait en rien la hors-classe pour tous. Par ailleurs, la hors-classe ne permet pas de compenser les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2010. C'est pourquoi le SNFOLC revendique une augmentation de 16% de la valeur du point d'indice et un accès de tous les professeurs agrégés à la hors échelle B avant leur départ à la retraite.

Les promouvables

Compte tenu des modifications des conditions d'éligibilité à la hors-classe du fait de la mise en œuvre de la réforme PPCR, il n'y avait cette année que 565 promouvables (contre 1202 l'an dernier) : 226 femmes (40%) et 339 hommes (60%). 102 collègues se trouvaient au 11ème échelon (dont 27 avec une ancienneté dans l'échelon de 3 ans et plus), 188 au 10ème échelon et 275 au 9ème échelon.

Comme de nombreux collègues n'avaient pas reçu d'avis des évaluateurs primaires, il n'a pas été accordé trop d'importance à ces évaluations. En séance, il a été indiqué qu'un supérieur hiérarchique avait formulé une opposition à l'accès à la hors-classe d'un professeur agrégé en reconversion. Il n'en a pas été tenu compte et l'intéressé s'est vu décerner par le ministre (qui tient lieu de recteur pour la 29ème base) l'appréciation « *Très satisfaisant* », comme une collègue qui avait reçu un avis « *A consolider* ».

Les proposés

A l'issue des travaux de la CAPN, 113 collègues ont été proposés : 52 femmes. (46%) et 61 hommes (54%). 85 d'entre eux se trouvaient au 11ème échelon, 28 au 10ème. 39 ont reçu une appréciation « *Excellent* », 46 une appréciation « *Très satisfaisant* », 28 une appréciation « Satisfaisant ». Le barème du collègue classé en rang un était de 285 points. Le dernier proposé avait 175 points.

La CAPN a privilégié les enseignants qui retireraient un bénéfice immédiat d'une promotion (collègues au 11ème et au 10ème échelons avec 3 ans d'ancienneté). Mais ce choix est contestable à partir du moment où les appréciations portées en 2018 ne pourront plus changer les années suivantes.

Le SNFOLC déplore que 17 collègues au 11ème échelon n'aient pas été proposés.
Le syndicat national a prévenu les adhérents et sympathisants de leur résultat.